L'opposition va-t-elle s'épargner l'humiliation annoncée à Kayanza?

@rib News, 12/05/2013L'OPPOSITION BURUNDAISE IRA-T-ELLE A CANOSSA ?Par HOZAKO Michèle-AiméeIntroduction.L'ombre des élections qui se profilent à l'horizon 2015, imprà gne déjà l'actualité. Avec mars dernier, ainsi que la «Â feuille de route Â» qui en est sortie, nous nous acheminons vers une zone de turbulence pour les uns, un moment de vérité pour les autres. Le ministre de l'Intérieur convoque les partenaires à une réunior Kayanza les 23, 24 et 25 mai 2013 en vue d'une révision du Code électoral. Cette réunion, si elle se confirme, pourrai être une occasion manquée, ou même pire pour l'opposition : un voyage à Canossa. Qu'est-ce qui fait penser qu processus de dialogue est mal engagé, au point d'être comparé à un «Â der Gang nach Canossa À»Â? Kayanza commeâ€lCanossa ?Les Allemands utilisent l'expression der Gang nach Canossa, i.e. le chemin de Canossa, pour exprimer le fait pour quelqu'un de reconnaître la supériorité de l'adversaire, de se soumettre dans l'hum exigences de son adversaire, et demander pardon aprÃ"s une ©preuve de force dont il est sorti perdant. En Français on dirait se mettre à plat ventre. L'expression remonte au 11à me sià cle, quand le roi allemand Heinrich IV et le pape Grégoire VII se disputà rent le droit de nommer les évÃaques. La pratique depuis Charlemagne était que seuls les rois ou les empereurs avaient cette prérogative. Mais en 1075, le pape décide de la reprendre. Le roi Heinrich IV fait réunir une assemblée d'évÃaques allemands et italiens pour révoquer le pape, lequel rend coup pour coup en excommuniant le r CatastropheÂ: nombre des vassaux du roi le Iâchent et affaibli, il est contraint de chercher une réconciliation humiliante. C'est donc à Canossa, dans le nord de l'Italie, que la rencontre entre les deux protagonistes aura lieu, en 1077, en ple hiver. Le pauvre roi Heinrich IV, vêtu d'une chemise blanche des pénitents, passera trois jours agenouillé dans la neige au pied du château, avant de se voir accorder le pardon et d'obtenir la levée de l'excommunication. Voilà l'orig sens de l'expression aller à Canossa.Bien entendu, comparaison n'est pas raison et chez nous il n'y a ni roi ni par Pourtant, voilà une opposition qui en 2010 avait claqué la porte en quittant les élections aprÃ"s l'étape des commun Dans un mémorandum et d'autres prises de positions, elle a expliqué sa décision, refusé de reconnaître les institu issues de ces élections et plaidé pour un véritable changement des paramÃ"tres. Le temps a passé, sans rien apporter de véritablement nouveau. Dans ce climat de pessimisme, de soupçons, d'accusations et de violence, la tenue des ateliers du 11 au 13 mars 2013, a pu apparaître comme la promesse d'une levée des hypothÃ"ques. Mais vus de prÃ"s les résultats de ces rencontres, ainsi que leur prolongement annoncé, pourraient s'avérer comme un jeu de dupes, conduisant sur le chemin de Kayanza comme sur le chemin de Canossa.Les pià ges à écarterQuand on lit attentivement les conclusions de ces ateliers, on constate que l'opposition s'est fait piéger. En confiant l'initiative des réunion gouvernement (point 42), les ateliers n'ont pas réussi à opérer la péréquation des rà les et des statuts. Le gouverne a eu une position de juge, d'arbitre, alors qu'il est l'émanation de l'un des joueurs : la coalition des partis au «Â demander au gouvernement d'organiser dans le meilleur délai, des ateliers de suivi et d'élaborer un chronogra pour la mise en Å"uvre des recommandations en étroite collaborations avec les institutions nationales compétentes, les partis et les acteurs politiques burundais, les Nations unies, ainsi que les partenaires internationaux Â», c'est installer une méthodologie et une terminologie à risques, où l'on parle de suivi alors que rien de décisif n'est encore convenu e moins garantiÂ; de chronogramme avant d'ordonner et formaliser l'agenda des points qui doivent faire l'objet de compromis. Tous les partis, y compris le CNDD-FDD, devraient avoir le mÃame statut et ce qui serait convenu entre eux devrait être mis en Å"uvre par les organes appropriés de l'Etat sans modifications autres que celles exigées par la mise de forme technique propre A chaque domaine. Habituellement, le gouvernement accuse la sociA©tA© civile de faire de la politique ? Qui donc a décidé quels sont les acteurs et les institutions compétentes pour participer à ces rencontres ? L BNUB ? Ce serait à quel titre, puisque le Burundi n'est pas sous tutelle ? Le gouvernement ? Qu'est-ce qui lui a fa oublier son hostilité habituelle vis-à -vis de la société civile pour l'inviter dans ce débat essentiellement politiqueÂ? I banaliser et faire accepter la présence du président de la CENI, du ministre de l'intérieur ? Quoiqu'il en soit, la p de certains acteurs pose problà me, quand bien mÃame ce sont des partenaires techniques ou financiersÂ? Le dialogue sur les améliorations à apporter sur l'environnement politique et le cadre légal ne les concerne pas a priori. Et c'es classe politique burundaise de convenir qui, quand et comment associer.L'autre curiositÃ⊚, c'est le terme- pià ge c feuille de route. Au départ, une feuille de route est un terme militaire, c'est un papier délivré à des soldats se déplaA isolément. Il est censé leur indiquer le tracé du chemin à suivre, les étapes à franchir dans certains délais, en vue d'accomplir la mission qui leur est confiée. Par analogie, et dans le cas qui nous concerne, une feuille de route est un plan de travail, un guide méthodique progressif de l'exécution d'un agenda. Cela suppose des missions, des objecti des buts précis à atteindre. En parlant de feuille de route en ce qui concerne les conclusions des ateliers de mars 2013, on dit trop pour trop peu, car sans accord sur les conditions d'un environnement propice aux élections, sur les amendements du cadre Iégal et réglementaire (constitution, code électoral, loi sur les partis, loi portant statut de l'opposition, loi sur la presse décriée, dispositions relatives à la CENI etc.), est-il opportun de parler de feuille de route î me semble qu'à moins d'avancer en désordre ou à marche forcée, il faut d'abord rechercher un consensus si fondamentaux politiques et juridiques pour ensuite parler de feuille de route.Remettre le train sur les railsA mon humble avis, l'ordre des débats pourrait être le suivant :1. Â Un accord sur le cadre : participants et statut, statut des rés dialogue ; facilitation ou arbitrage ; calendriers indicatifs, garantie de l'exécution des conclusions, etc.2. Â Créa environnement apaisant3. Â Recherche d'un cadre légal et réglementaire meilleur et plus conforme à la démocra instruments internationaux du droit (amendement des textes dans le sens de la correction des lacunes constatées et des plaintes formulées de part et d'autres)4. Â Anticipation et examen des questions techniques et financià res relatives a élections.Conclusion.Le gouvernement risque de compromettre le processus de dialogue engagé par des erreurs d'approche. Le BNUB est bien inspiré quand il laisse les Burundais gérer leurs problà mes en leur offrant le soutien quâ lui demandent. Le gouvernement serait bien conseillé en recherchant une entente avec l'opposition sur les points saillants d'un agenda du dialogue, sans chercher à imposer quoi que ce soit. Car en politique, les gens considà rent que

ce qui est fait sans eux, est fait contre eux. Pour boucler avec la note historique, à Canossa le roi et le pape avaient tout de même réussi à s'entendre sur un compromis : Au nord des Alpes, le roi continuait à nommer les évêques, au le pape qui avait désormais le pouvoir de décider. Et les Burundais ? Pourront-ils trouver des compromis viables ?Pour eux donc ces vers de V. Hugo dans Les voix Intérieures :«Â L'avenir, fantÃ′me aux mains videsQui promet et qui n†rien Â»Â ?

https://www.arib.info Propulsé par Joomla! Généré: 20 May, 2024, 11:50